

# Budget et travaux en prévision

Le conseil municipal s'est réuni le lundi 28 février et a abordé les points suivants.

**Orientations budgétaires.** Les investissements pour l'année 2022 concernent l'isolation du logement social de la commune pour un coût de 35.390 €, deux demandes de subvention ont été faites. Le remplacement de fenêtres de toit et de quatre radiateurs dans la salle des associations coûtera 18.024 €, une subvention de 11.000 € est envisageable. La modernisation d'une partie de l'éclairage public par l'utilisation de Led sera un gain d'économie en matière de consommation. Le coût de ces travaux s'élèvera à 17.500 € HT, deux subventions ont été sollicitées. L'aménagement d'un chemin piétonnier mobilisera un engagement de 14.550 €. Une subvention du conseil départemental, une autre du fonds d'amendes de police ont été demandées et pourraient couvrir une moitié de la dépense. Des travaux sont encore à prévoir pour cette année, concernant l'abattage d'arbres à des fins de sécurité, la révision de l'éclairage de l'église et d'un tableau électrique.

La réfection des chemins des Sablons, des Mûres, l'aménagement d'un local pour le rangement de chaises dans la salle des associations sont les travaux prévus pour l'année 2023. La commune disposera d'une marge de manœuvre financière plus importante car le remboursement du prêt pour l'école prendra fin au 30 août 2023. 2024 sera l'année d'un gros chantier : la réfection totale de la rue Saint-Jacques et de la rue du 19-Mars-1962, pour un coût estimé entre 350.000 et 400.000 €.

**Comptes de gestion et compte administratif 2021.** Ils rendent compte du même excédent au terme de l'année 2021, soit 86.304,99 €. Ils sont adoptés par les élus.

**Subventions.** 1.151 € seront alloués à une dizaine d'associations.

**Location de la salle.** Le conseil municipal prend une délibération autorisant le maire à encaisser un chèque caution de 100 € pour faire le ménage après un événement organisé dans la salle des associations le 5 février. Une déclaration de sinistre a également été faite après « l'arrachage d'un lavabo ».

**Sivos.** Il est rappelé que du matériel informatique a été acheté pour les classes des trois communes (Seur, Cormeray, Chitenay). 12 capteurs de CO2 vont prochainement être achetés pour ces mêmes classes. Une application numérique (Kidscare) est proposée aux parents afin de faciliter leurs relations avec l'école. Une commission de travail va proposer un règlement intérieur pour le Sivos.